

PETITION POUR DEFENDRE L' EDUCATION PRIORITAIRE EN SAONE ET LOIRE

Alors que partout en France, les conditions de vie des familles des quartiers populaires se dégradent, la Ministre de l'Éducation tente une refonte de la carte de l'Éducation prioritaire à moyens constants...ce qui veut dire la sortie du dispositif d'établissements scolaires pour que d'autres l'intègrent à leur place. Ainsi, en Saône et Loire, le bassin du collège St Exupery à Mâcon, du collège St Exupery à Montceau-les-Mines et deux groupes scolaires du quartier des Prés St Jean à Chalon sortiraient du dispositif.

Cette proposition, si elle était entérinée par le Recteur, conduirait à supprimer des moyens que nous jugeons déjà insuffisants et dégraderait encore les conditions de travail du personnel et les conditions de réussite des élèves.

Pourtant, la convention d'objectifs pour les quartiers prioritaires signée le 7 octobre 2013 entre le Ministre de la Ville, celui de l'Éducation Nationale et la Ministre déléguée à la réussite éducative pour la période 2013-2015 contient des engagements pour que la cartographie de la politique prioritaire de la ville concorde avec celle de l'éducation prioritaire.

Ainsi, à Chalon, il serait nécessaire de maintenir les groupes scolaires Kergomard et St Exupery mais aussi d'étendre le dispositif d'éducation prioritaire aux écoles Maurice Cortot, Anne Franck, Aubépins Nord et Sud, Romain Rolland et Jean Moulin, Clairs Logis, Pablo Neruda et Bourgogne Pierre Vaux. Or, à Chalon, le projet de la ministre de l'Éducation Nationale prévoit que seuls 140 élèves relèvent de l'éducation prioritaire, au lieu des 1500 relevant pourtant de la politique prioritaire de la ville.

Ainsi, à Mâcon il est totalement illégitime de faire sortir du dispositif les écoles Arc en ciel, Marcel Pagnol, Sonia Delaunay, Paul Eluard. et le collège St Exupery. Cela traduit un renoncement inacceptable pour les centaines d'élèves concernés alors que les besoins sont réels !

Ainsi à Montceau-les-Mines, le collège St Exupéry ne doit pas sortir de l'éducation prioritaire.

Accompagnés de syndicats enseignants du primaire et du secondaire, nous, personnels des établissements scolaires, parents, citoyens...préoccupés par l'avenir de tous les enfants, exigeons l'abandon du projet en cours sur l'éducation prioritaire!

Si la priorité est bien donnée à la jeunesse, nous demandons le maintien de tous les établissements actuellement dans les Réseaux d'Éducation Prioritaire et l'entrée de nouveaux établissements, au regard de la situation sociale des élèves des écoles et des collèges.

Cette pétition sera remise aux représentants de l'état et à nos élus.

ORGANISATIONS SYNDICALES SIGNATAIRES DE LA PETITION



SIGNATAIRES de la PETITION

| Nom | PRENOM | VILLE | VOUS ETES... (parent, enseignant, ATSEM, élu...) |
|-----|--------|-------|--|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

